

On aurait donc proposé, dans le conseil de ce matin, de recourir au grand moyen, c'est-à-dire à l'arbitrage d'une commission composée de représentants du gouvernement, de membres du conseil d'administration de Decauville, de délégués ouvriers. Mais en l'absence d'un loi, comment imposer cet arbitrage dans le cas où, soit la compagnie, soit les ouvriers, refuseraient de l'accepter ? La est le problème que le conseil aurait reconnu être impuissant à résoudre, surtout en l'absence du Parlement.

Decauville, 29 avril. — M. Gayraud est rentré ce matin à Decauville. Il exprime l'espoir qu'une entente est prochaine.

Le préfet est reparti hier soir, après avoir visité Lavaysse et la maison de Combes, où a eu lieu la récente explosion de dynamite.

Decauville, 29 avril, 11 h. 30. — Un nouvel attentat a été commis cette nuit. Un tuyau de domicile du nommé Issard, ouvrier mineur, qui n'a pas cessé de travailler depuis le commencement de la grève. Cet engin a fait explosion vers une heure du matin. Personne n'a été blessé; les dégâts sont peu importants.

Ce matin, à la première heure, le parquet s'est rendu sur les lieux. Une perquisition a été opérée au domicile d'un gréviste, nommé Bonnal, voisin d'Issard.

On signale une agression commise sur la personne d'un ouvrier métallurgiste qui travaillait aux mines de Lavaysse. Des jardiens, appartenant aux mineurs qui n'ont pas voulu faire grève sont dévastés chaque nuit.

## LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

C'est une formidable puissance que cette association secrète, organisée mécaniquement, qui depuis deux mois, commandée par un chef nommé Powderly, dirige stratégiquement les grèves aux Etats-Unis. Le plus léger mouvement envenimé un ouvrier suffit à faire mettre en industrie, un chemin de fer même en interdit par l'association, devant l'autorité de laquelle tout le monde s'incline.

Voici comment ils ont mené les dernières grèves et quels sont leurs procédés :

Une compagnie de navigation de Galveston, dans le Texas, ayant congédié quelques-uns de ses employés, les chevaliers du travail, sur son refus de les reprendre à son service, décrétèrent que la compagnie était mise en interdit et que les vivres lui étaient coupés. Défense fut faite d'envoyer à Galveston des marchandises adressées à la Mallory Steamship.

Mais comme il était difficile de distinguer parmi les marchandises achetées sur Galveston celles qui étaient destinées à la compagnie incriminée de celles qui n'étaient pas pour elle, l'embargo mis sur la compagnie fut limité à toute la ville. Les habitants, au lieu de protester, prirent généralement parti pour les ouvriers, et la compagnie à la fin ne demanda pas d'ailleurs d'augmentation de salaire, céda.

Les chevaliers du travail exultèrent. Une autre occasion d'exercer leur pouvoir se présente bientôt. Un nommé Hall, faisant partie de la terrible association, est renvoyé du chemin de fer du Texas-Pacifique, où il était employé. Aussitôt les chevaliers du travail intervinrent et demandèrent qu'il soit réintégré dans son poste. La Compagnie refusa.

La-dessus une grève générale est décrétée, et l'association décide « qu'aucune marchandise ne pourra être expédiée, par les embranchements, à la ligne qu'il fallait punir ». La Compagnie à la loi pour elle, la police l'aide de son mieux, le gouvernement met les milices sur pied, rien n'y fait, et comme chaque train ne peut être accompagné d'une force armée, la Compagnie cède non sans avoir lutté, et seulement après avoir reconnu la lutte impossible.

L'état-major des chevaliers du travail ne s'arrête pas là. Il décrète que la ligne du Missouri Pacifique sera immédiatement abandonnée par ses ouvriers. La Compagnie résiste; les trains sont arrêtés, elle ne trouve pas un mécanicien pour les conduire; les ingénieurs se dévouent, des coups de feu les jettent à bas des locomotives; la force armée ne parvient pas à faire sortir un train de gare de Saint-Louis, véritablement assiégée. Le public est plutôt favorable aux ouvriers; les communications sont coupées, par impuissance; et la Compagnie doit traiter avec les grévistes et s'en accommoder de son mieux.

Voilà ce que se passait aux Etats-Unis où 500,000 ouvriers sont sans ouvrage.

Sur ce nombre, 51,000 sont enrégimentés par la terrible association qui leur délivre le nom de « belligérants ». Il y a un an, elle ne comptait que 18,000 membres « en guerre avec leurs patrons ». D'après M. Powderly, leur président, ils seront 300,000 l'année prochaine et deux millions dans quelques années. Quelle force résistera à une pareille armée, si aujourd'hui déjà les compagnies de chemins de fer et de navigation capitulent devant elle ?

Que dirait-on en France, en Angleterre, en Belgique, si, sous prétexte de mettre l'embargo sur une société, une ville entière était mise en interdit, si une contrée se voyait privée de tous moyens de communication, si aucune marchandise ne pouvait entrer ni sortir par ordre d'une association quelconque ?

## PETITES NOUVELLES

Hier matin, la neige est tombée en abondance dans le Staffordshire. Le froid était intense.

Plusieurs journaux annoncent la prochaine prise de voile d'une des filles du général Boulanger, ministre de la guerre.

## FEUILLETON DU 1<sup>er</sup> MAI 1886. — N° 17

mes, fantassins ; nos compagnons ont regardé avec dédain tout ce déploiement de force et n'ont pas repris le travail !

« La grève va devenir générale, et voici le moment où la révolution sociale, n'étant plus circonscrite dans une seule ville, va se propager en France et unir dans un fraternel embrassement l'Europe entière. Nos amis de Belgique, d'Allemagne et de Paris envoient des subsides, et je vous apporte ce soir de quoi vous permettre d'attendre les événements... »

Il continua ainsi pendant plus de trois quarts d'heure ; les jeunes gens l'écoutaient bouche bée, et quand il eut distribué l'argent qu'il leur avait promis, les braves éclatèrent sans retenue.

Floreale reprit la parole ; le succès de Dovoix lui tenait le cœur. Il eut de véritables mouvements oratoires et termina ainsi son appel aux armes :

« Aujourd'hui, citoyens, il faut tout oser ! La révolution marche, et si elle avance à grands pas, c'est qu'elle est restée fidèle à la devise du grand révolutionnaire Danton.

« De l'audace ! Encore de l'audace !

« Il ne s'agit plus aujourd'hui de République, il ne s'agit plus de gouvernement !

« L'ennemi c'est le bourgeois qui déshonore les instruments de travail, c'est le riche qui exploite la misère des producteurs !

« De l'audace, compagnons ! Sachons tout oser pour rester maîtres de la place ! Que notre devise soit : Ni Dieu ni maître, et vive l'anarchie ! »

« Non de nom ! comme ils vous arrangent ça, dit un des jeunes gens quand Floreale eut été applaudi à tout rompre ; avec des gaillards comme

cela, il y a moyen de marcher et on est sûr de ne pas rester en route.

La conversation devint générale ; le fait convenu qu'on s'efforcera de recruter le plus d'adhérents que l'on pourra, et on procéda à une distribution de cartouches.

Ils se séparèrent vers deux heures du matin. Chassain passait devant la maison des Frompon, une demi-heure plus tard.

Tiens dit-il à un camarade qui l'accompagnait, ce marchand de Voltin couche là ; je vais lui faire dans la carmagnole ! Il sortit sa cartouche, la posa sur la fenêtre, alluma la mèche et les deux misérables s'éloignèrent rapidement.

Le feu montait peu à peu ; soudain un choc formidable brava la maison ; les vitres volèrent en éclat, les pierres s'enfoncèrent dans le sol et au milieu du tumulte causé par l'effondrement, on entendit des cris d'effroi.

Voltin, qui veillait le petit Charlot dans la maison voisine, fut immédiatement sur le lieu du sinistre ; les Frompon couraient en chemise dans la rue ; le père jurait à faire tomber ce qui restait de sa baraque et demandait à Vignaud, qui s'était levé, s'il n'avait vu personne. Il n'y avait heureusement pas de blessés mais le quartier tremblait de terreur.

« M. Cornil est absolument partisan de M. Pasteur, et pour lui, la doctrine microbienne est la seule admissible. »

M. Béchamp demande à réfuter ses objections et obtient une inscription sur ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

C'était un phénomène assez étrange que celui qui se produisait à Montceau.

Sur une population ouvrière de plus de 3.000 individus, il y avait une trentaine de mineurs, et les 2,970 autres ouvriers déploreraient absolument les faits qui venaient de se produire.

Cependant, était-ce terreur, était-ce solidarité mal comprise, pas un des mineurs n'eût dénoncé les coupables.

Ce n'était certes pas qu'il y eût complicité, mais ces coupables appartenaient tous à de braves familles, depuis longtemps établies à Montceau.

Un Allemand, du nom de Beck, vient d'arriver à Copenhague, avec l'intention d'y faire reconnaître ses droits au trône de Danemark.

Il a affirmé tenir en sa possession des documents établissant qu'il est le descendant direct de la maison royale d'Oldenbourg.

A la grande joie de tous les sportsmen et amateurs de courses, le *Club Hippique* brigaiste pour dimanche matin, un brillant *meeting* d'adjudication à l'arrivée duquel il convie le plus de spectateurs possible.

Le rendez-vous est donné à dix heures précises, au Pont de Mouvaux, sur le chemin longeant le canal et aboutissant à l'estaminet du « Rivage ». Le départ aura lieu au boulevard de la République. On nous dit que les gentlemen-riders seront très nombreux et que des chevaux justement renommés pourront se mesurer, et il y aura à l'arrivée, sauts d'obstacles et *steep-chase*.

Puisse le soleil se mettre de la fête et ne pas boudoir comme depuis deux jours, et le rivage du canal sera assésé par la foule de ceux qui entourent le jeune *Club-Hippique* de leurs ardents sympathies.

PARADOX.

La foire de Roubaix. — C'est après-demain que commence la foire dent les attractions seront, cette année, nombreuses et variées et le succès très grand, si le temps veut bien la favoriser. La plupart des marchands forains et des exhibitionnistes occupent déjà les places qui leur étaient réservées sur le boulevard de la Liberté.

Il y a déjà des exhibitions de toute sorte : spectacles forains, tirs, jeux de loteries, tournois, frétures, chevaux de bois, balloons ; de quoi rire, de quoi s'amuser, de quoi boire ! Il est probable qu'étant donnée la saison avancée, la foire se passera d'une façon beaucoup plus favorable que les années précédentes.

L'assistance sera sans doute plus grande et le mouvement des affaires plus profitable aux tenements de boutiques.

Aujourd'hui arrivera le grand *Cirque Pécatorini* qui s'installera à l'Hippodrome pendant toute la durée de la foire. Il est, dit-on, monté et organisé avec beaucoup de soin et comprend des artistes de tout premier ordre. Les équilibristes et les acrobates, les gymnastes, les clowns les chevaux méritent d'attirer l'attention de vrais amateurs, et on dit montés et merveilleux de la magnificence pantomime qui composera la seconde partie des représentations. C'est d'ailleurs plaisir d'assister à ce genre de spectacle dans une salle installée avec commodité et à l'abri de tout accident comme celle de l'Hippodrome.

La belle ménagerie *Redobach*, venue à Roubaix depuis deux jours, appellera également l'attention du public : c'est, dit-on, l'une des plus complètes collections de fauves qui existe dans le monde entier. Cette ménagerie est établie avec infiniment de précautions : les cages sont élégantes et solides, tout y est fort propre. Le dompteur est d'une hardiesse incroyable, et il mane ses terribles éléphants comme si c'étaient de simples chiens. Tout le monde verra dans ce spectacle un intérêt et intéressant spectacle.

Signalons enfin les *Fantoches Holden*, ces remarquables artistes en bois, qui jouissent partout d'une vogue colossale. Les années peuvent passer ; les fantoches sont impérissables, étant en pur cœur de chêne, et le répertoire des Holden n'a pas changé.

Mais en voilà assez sur les surprises que nous réserve la ducasse de la Quasimodo ; le lecteur découvrira bien d'autres choses amusantes dans le tour de foire qu'il accomplira dimanche.

Un porte-monnaie voyageur. — Dans l'après-midi de jeudi, un fisserand, Henri B..., qui était installé dans un estaminet de la rue de Lille, ayant quité un instant la table où il se trouvait, a constaté à son retour la disparition de son porte-monnaie qu'il avait posé sur un coin de ce meuble. Ses premières paroles ont été pour accuser un journalier, Paul W..., demeurant rue de Wasquehal. Celui-ci s'est défendu de toutes ses forces, et il a fallu le conduire devant M. le commissaire Henry, ce qui n'a pas été sans peine.

W... a été fouillé, mais on n'a rien trouvé de ses poches. Le porte-monnaie qui contenait 70 francs était dans son parapluie qu'un agent avait en l'honneur d'ouvrir. Cet individu prétend ne rien comprendre à cette affaire. D'après lui, le porte-monnaie se serait tombé dans le parapluie sans qu'il ait pu s'en apercevoir ; il se défend énergiquement de l'avoir volé. On l'a provisoirement incarcéré.

Pour un ancien clerc de notaire, Pierre Capart natif de Beaurivoy (Aisne), ne fait guère honneur à la basoche. Hier, à minuit, il s'est permis de briser les vitres d'un estaminet de la rue du Champ-de-Fer où un refus de lui servir des consommations qu'il ne voulait pas payer. Un agent l'a calmé en le conduisant au violon.

Lys-les-Lanoy. — Les pertes occasionnées par l'inondation du moulin à vapeur de M. Carette, qui nous avait annoncé, s'élevaient à 35,000 fr. et il y a assurance pour 25,000 fr. seulement.

Le Cercle horticole de Roubaix a l'honneur de rappeler au public que le grand marché aux fleurs a lieu demain samedi 1<sup>er</sup> mai. Des médailles seront allouées aux lots les plus méritants.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue d'Alouette. — Ouverture le 1<sup>er</sup> mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis ; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui content l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Rebois, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

## TOURCOING

Résultats d'adjudications. — Jeudi a eu lieu dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des travaux de serrurerie pour l'entretien des bâtiments communaux. M. Malfait-Lefebvre a été déclaré adjudicataire avec un rabais de dix pour cent sur le montant du devis.

La Mutuelle. — La réunion générale trimestrielle des membres de la société de secours-mutuels des employés de commerce aura lieu dimanche prochain 2 mai, à 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Cygne.

L'ordre du jour comprend : le compte-rendu de la situation financière, le vote pour l'admission de nouveaux membres participants et plusieurs communications.

Par décision de la commission, les employés ne faisant pas partie de la société seront admis à assister à la séance.

Nous faisons de nouveau un pressant appel au bon sens pratique de tous les employés. Plus les temps sont difficiles plus la prévoyance s'impose dans ces différentes applications et l'une de ces applications, certainement à la portée de tous, c'est le versement d'une somme mensuelle à la caisse de la société de secours mutuels.

Que les indifférents, ceux qui ne connaissent pas suffisamment ce genre d'association, se rendent à l'invitation de la commission administrative, ils peuvent constater l'excellente situation de la société et comme le bon exemple est contagieux, ils iront grossir le nombre des adhérents, ce que nous souhaitons vivement dans l'intérêt général.

Allumettes de contrebande. — L'agent de police Dumortier a arrêté, jeudi matin, près de l'église du Sacré-Cœur, le nommé Henri Leclercq, 18 ans, rattaché, trouvé nanti de 23 boîtes d'allumettes belges, qu'il offrait en vente.

Dans un accès de jalousie, le sieur Pierre Cornille, âgé de 35 ans, trieur, a porté, étant ivre, des coups d'un sabre qu'il a cher lui, comme pompier, à un jeune homme de 22 ans, nommé Louis Delanoy, demeurant au chemin des Moites. La scène s'est passée jeudi vers sept heures du soir, au domicile de Cornille qui, la veille, avait déjà menacé Delanoy de son fusil.

L'auteur de ces violences a été arrêté. Quant à Delanoy, qui porte plusieurs blessures à la tête, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Croix-Rouge. — L'enquête ouverte à propos de l'accident survenu, ces jours derniers, à M. François Cateau, a fait connaître le cavalier maladroite qui a renversé le pauvre vieillard. C'est un nommé Henri Meuris, 18 ans, domestique chez M. J.-B. Dumortier, rue du Pouilly.

Mouvaux. — Depuis le mois de décembre, Mme veuve Decotignes-Tierce, cultivatrice à l'Épinette, s'apercevait de la disparition de certains objets tels que des instruments aratoires, un sac de blé, une trentaine de poules. Le commencement de ces vols coïncide précisément avec le départ d'un domestique de ferme, nommé Loridan, que Mme Decotignes avait dû renvoyer, aussi les soupçons se portent sur cet individu actuellement en fuite.

Noces d'or. — Notre concitoyen A. Sainsollier, secrétaire du Conservatoire de musique de Lille, a célébré jadis ses noces d'or. M. Ad. Sainsollier est âgé de 72 ans et porte allègrement cette verte vieillesse.

Nécrologie. — Mercredi, ou en lieu, à Tournai, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de la fille du célèbre capitaine Ougneux. Mme veuve Senchal, décédée à l'âge de 84 ans, à Tournai, où elle s'était installée près de sa fille. En elle s'éteint la première génération de l'un des héros de 1792. On sait que la génération suivante est encore largement représentée dans notre ville.

Discussion scientifique. — Nous extrayons les lignes suivantes du compte-rendu de la dernière séance de l'Académie de médecine :

M. Cornil, le dernier inscrit, prend la parole dans la discussion sur les ptomaines.

Il détermine d'abord ce qu'il entend par microzymes, et à ce point de vue, passe en revue les déclarations faites par les précédents orateurs.

Il en combat un très grand nombre et celles de M. Béchamp, doyen de la Faculté libre de médecine de Lille, en particulier.

M. Cornil est absolument partisan de M. Pasteur, et pour lui, la doctrine microbienne est la seule admissible.

M. Béchamp demande à réfuter ses objections et obtient une inscription sur ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

A l'issue de l'adjudication, les membres de la commission mixte des eaux ont tenu une réunion importante et qui s'est prolongée assez avant dans la soirée.

A la grande joie de tous les sportsmen et amateurs de courses, le *Club Hippique* brigaiste pour dimanche matin, un brillant *meeting* d'adjudication à l'arrivée duquel il convie le plus de spectateurs possible.

Le rendez-vous est donné à dix heures précises, au Pont de Mouvaux, sur le chemin longeant le canal et aboutissant à l'estaminet du « Rivage ». Le départ aura lieu au boulevard de la République. On nous dit que les gentlemen-riders seront très nombreux et que des chevaux justement renommés pourront se mesurer, et il y aura à l'arrivée, sauts d'obstacles et *steep-chase*.

Puisse le soleil se mettre de la fête et ne pas boudoir comme depuis deux jours, et le rivage du canal sera assésé par la foule de ceux qui entourent le jeune *Club-Hippique* de leurs ardents sympathies.

PARADOX.

La foire de Roubaix. — C'est après-demain que commence la foire dent les attractions seront, cette année, nombreuses et variées et le succès très grand, si le temps veut bien la favoriser. La plupart des marchands forains et des exhibitionnistes occupent déjà les places qui leur étaient réservées sur le boulevard de la Liberté.

Il y a déjà des exhibitions de toute sorte : spectacles forains, tirs, jeux de loteries, tournois, frétures, chevaux de bois, balloons ; de quoi rire, de quoi s'amuser, de quoi boire ! Il est probable qu'étant donnée la saison avancée, la foire se passera d'une façon beaucoup plus favorable que les années précédentes.

L'assistance sera sans doute plus grande et le mouvement des affaires plus profitable aux tenements de boutiques.

Aujourd'hui arrivera le grand *Cirque Pécatorini* qui s'installera à l'Hippodrome pendant toute la durée de la foire. Il est, dit-on, monté et organisé avec beaucoup de soin et comprend des artistes de tout premier ordre. Les équilibristes et les acrobates, les gymnastes, les clowns les chevaux méritent d'attirer l'attention de vrais amateurs, et on dit montés et merveilleux de la magnificence pantomime qui composera la seconde partie des représentations. C'est d'ailleurs plaisir d'assister à ce genre de spectacle dans une salle installée avec commodité et à l'abri de tout accident comme celle de l'Hippodrome.

La belle ménagerie *Redobach*, venue à Roubaix depuis deux jours, appellera également l'attention du public : c'est, dit-on, l'une des plus complètes collections de fauves qui existe dans le monde entier. Cette ménagerie est établie avec infiniment de précautions : les cages sont élégantes et solides, tout y est fort propre. Le dompteur est d'une hardiesse incroyable, et il mane ses terribles éléphants comme si c'étaient de simples chiens. Tout le monde verra dans ce spectacle un intérêt et intéressant spectacle.

Signalons enfin les *Fantoches Holden*, ces remarquables artistes en bois, qui jouissent partout d'une vogue colossale. Les années peuvent passer ; les fantoches sont impérissables, étant en pur cœur de chêne, et le répertoire des Holden n'a pas changé.

Mais en voilà assez sur les surprises que nous réserve la ducasse de la Quasimodo ; le lecteur découvrira bien d'autres choses amusantes dans le tour de foire qu'il accomplira dimanche.

Un porte-monnaie voyageur. — Dans l'après-midi de jeudi, un fisserand, Henri B..., qui était installé dans un estaminet de la rue de Lille, ayant quité un instant la table où il se trouvait, a constaté à son retour la disparition de son porte-monnaie qu'il avait posé sur un coin de ce meuble. Ses premières paroles ont été pour accuser un journalier, Paul W..., demeurant rue de Wasquehal. Celui-ci s'est défendu de toutes ses forces, et il a fallu le conduire devant M. le commissaire Henry, ce qui n'a pas été sans peine.

W... a été fouillé, mais on n'a rien trouvé de ses poches. Le porte-monnaie qui contenait 70 francs était dans son parapluie qu'un agent avait en l'honneur d'ouvrir. Cet individu prétend ne rien comprendre à cette affaire. D'après lui, le porte-monnaie se serait tombé dans le parapluie sans qu'il ait pu s'en apercevoir ; il se défend énergiquement de l'avoir volé. On l'a provisoirement incarcéré.

Pour un ancien clerc de notaire, Pierre Capart natif de Beaurivoy (Aisne), ne fait guère honneur à la basoche. Hier, à minuit, il s'est permis de briser les vitres d'un estaminet de la rue du Champ-de-Fer où un refus de lui servir des consommations qu'il ne voulait pas payer. Un agent l'a calmé en le conduisant au violon.

Lys-les-Lanoy. — Les pertes occasionnées par l'inondation du moulin à vapeur de M. Carette, qui nous avait annoncé, s'élevaient à 35,000 fr. et il y a assurance pour 25,000 fr. seulement.

Le Cercle horticole de Roubaix a l'honneur de rappeler au public que le grand marché aux fleurs a lieu demain samedi 1<sup>er</sup> mai. Des médailles seront allouées aux lots les plus méritants.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue d'Alouette. — Ouverture le 1<sup>er</sup> mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis ; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui content l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Rebois, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

## TOURCOING

Résultats d'adjudications. — Jeudi a eu lieu dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des travaux de serrurerie pour l'entretien des bâtiments communaux. M. Malfait-Lefebvre a été déclaré adjudicataire avec un rabais de dix pour cent sur le montant du devis.

La Mutuelle. — La réunion générale trimestrielle des membres de la société de secours-mutuels des employés de commerce aura lieu dimanche prochain 2 mai, à 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Cygne.

L'ordre du jour comprend : le compte-rendu de la situation financière, le vote pour l'admission de nouveaux membres participants et plusieurs communications.

Par décision de la commission, les employés ne faisant pas partie de la société seront admis à assister à la séance.

Nous faisons de nouveau un pressant appel au bon sens pratique de tous les employés. Plus les temps sont difficiles plus la prévoyance s'impose dans ces différentes applications et l'une de ces applications, certainement à la portée de tous, c'est le versement d'une somme mensuelle à la caisse de la société de secours mutuels.

Que les indifférents, ceux qui ne connaissent pas suffisamment ce genre d'association, se rendent à l'invitation de la commission administrative, ils peuvent constater l'excellente situation de la société et comme le bon exemple est contagieux, ils iront grossir le nombre des adhérents, ce que nous souhaitons vivement dans l'intérêt général.

Allumettes de contrebande. — L'agent de police Dumortier a arrêté, jeudi matin, près de l'église du Sacré-Cœur, le nommé Henri Leclercq, 18 ans, rattaché, trouvé nanti de 23 boîtes d'allumettes belges, qu'il offrait en vente.

Dans un accès de jalousie, le sieur Pierre Cornille, âgé de 35 ans, trieur, a porté, étant ivre, des coups d'un sabre qu'il a cher lui, comme pompier, à un jeune homme de 22 ans, nommé Louis Delanoy, demeurant au chemin des Moites. La scène s'est passée jeudi vers sept heures du soir, au domicile de Cornille qui, la veille, avait déjà menacé Delanoy de son fusil.

L'auteur de ces violences a été arrêté. Quant à Delanoy, qui porte plusieurs blessures à la tête, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Croix-Rouge. — L'enquête ouverte à propos de l'accident survenu, ces jours derniers, à M. François Cateau, a fait connaître le cavalier maladroite qui a renversé le pauvre vieillard. C'est un nommé Henri Meuris, 18 ans, domestique chez M. J.-B. Dumortier, rue du Pouilly.

Mouvaux. — Depuis le mois de décembre, Mme veuve Decotignes-Tierce, cultivatrice à l'Épinette, s'apercevait de la disparition de certains objets tels que des instruments aratoires, un sac de blé, une trentaine de poules. Le commencement de ces vols coïncide précisément avec le départ d'un domestique de ferme, nommé Loridan, que Mme Decotignes avait dû renvoyer, aussi les soupçons se portent sur cet individu actuellement en fuite.

Noces d'or. — Notre concitoyen A. Sainsollier, secrétaire du Conservatoire de musique de Lille, a célébré jadis ses noces d'or. M. Ad. Sainsollier est âgé de 72 ans et porte allègrement cette verte vieillesse.

Nécrologie. — Mercredi, ou en lieu, à Tournai, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de la fille du célèbre capitaine Ougneux. Mme veuve Senchal, décédée à l'âge de 84 ans, à Tournai, où elle s'était installée près de sa fille. En elle s'éteint la première génération de l'un des héros de 1792. On sait que la génération suivante est encore largement représentée dans notre ville.

Discussion scientifique. — Nous extrayons les lignes suivantes du compte-rendu de la dernière séance de l'Académie de médecine :

M. Cornil, le dernier inscrit, prend la parole dans la discussion sur les ptomaines.

Il détermine d'abord ce qu'il entend par microzymes, et à ce point de vue, passe en revue les déclarations faites par les précédents orateurs.

Il en combat un très grand nombre et celles de M. Béchamp, doyen de la Faculté libre de médecine de Lille, en particulier.

M. Cornil est absolument partisan de M. Pasteur, et pour lui, la doctrine microbienne est la seule admissible.

M. Béchamp demande à réfuter ses objections et obtient une inscription sur ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

A l'issue de l'adjudication, les membres de la commission mixte des eaux ont tenu une réunion importante et qui s'est prolongée assez avant dans la soirée.

A la grande joie de tous les sportsmen et amateurs de courses, le *Club Hippique* brigaiste pour dimanche matin, un brillant *meeting* d'adjudication à l'arrivée duquel il convie le plus de spectateurs possible.

Le rendez-vous est donné à dix heures précises, au Pont de Mouvaux, sur le chemin longeant le canal et aboutissant à l'estaminet du « Rivage ». Le départ aura lieu au boulevard de la République. On nous dit que les gentlemen-riders seront très nombreux et que des chevaux justement renommés pourront se mesurer, et il y aura à l'arrivée, sauts d'obstacles et *steep-chase*.

Puisse le soleil se mettre de la fête et ne pas boudoir comme depuis deux jours, et le rivage du canal sera assésé par la foule de ceux qui entourent le jeune *Club-Hippique* de leurs ardents sympathies.

PARADOX.

La foire de Roubaix. — C'est après-demain que commence la foire dent les attractions seront, cette année, nombreuses et variées et le succès très grand, si le temps veut bien la favoriser. La plupart des marchands forains et des exhibitionnistes occupent déjà les places qui leur étaient réservées sur le boulevard de la Liberté.

Il y a déjà des exhibitions de toute sorte : spectacles forains, tirs, jeux de loteries, tournois, frétures, chevaux de bois, balloons ; de quoi rire, de quoi s'amuser, de quoi boire ! Il est probable qu'étant donnée la saison avancée, la foire se passera d'une façon beaucoup plus favorable que les années précédentes.

L'assistance sera sans doute plus grande et le mouvement des affaires plus profitable aux tenements de boutiques.

Aujourd'hui arrivera le grand *Cirque Pécatorini* qui s'installera à l'Hippodrome pendant toute la durée de la foire. Il est, dit-on, monté et organisé avec beaucoup de soin et comprend des artistes de tout premier ordre. Les équilibristes et les acrobates, les gymnastes, les clowns les chevaux méritent d'attirer l'attention de vrais amateurs, et on dit montés et merveilleux de la magnificence pantomime qui composera la seconde partie des représentations. C'est d'ailleurs plaisir d'assister à ce genre de spectacle dans une salle installée avec commodité et à l'abri de tout accident comme celle de l'Hippodrome.

La belle ménagerie *Redobach*, venue à Roubaix depuis deux jours, appellera également l'attention du public : c'est, dit-on, l'une des plus complètes collections de fauves qui existe dans le monde entier. Cette ménagerie est établie avec infiniment de précautions : les cages sont élégantes et solides, tout y est fort propre. Le dompteur est d'une hardiesse incroyable, et il mane ses terribles éléphants comme si c'étaient de simples chiens. Tout le monde verra dans ce spectacle un intérêt et intéressant spectacle.

Signalons enfin les *Fantoches Holden*, ces remarquables artistes en bois, qui jouissent partout d'une vogue colossale. Les années peuvent passer ; les fantoches sont impérissables, étant en pur cœur de chêne, et le répertoire des Holden n'a pas changé.

Mais en voilà assez sur les surprises que nous réserve la ducasse de la Quasimodo ; le lecteur découvrira bien d'autres choses amusantes dans le tour de foire qu'il accomplira dimanche.

Un porte-monnaie voyageur. — Dans l'après-midi de jeudi, un fisserand, Henri B..., qui était installé dans un estaminet de la rue de Lille, ayant quité un instant la table où il se trouvait, a constaté à son retour la disparition de son porte-monnaie qu'il avait posé sur un coin de ce meuble. Ses premières paroles ont été pour accuser un journalier, Paul W..., demeurant rue de Wasquehal. Celui-ci s'est défendu de toutes ses forces, et il a fallu le conduire devant M. le commissaire Henry, ce qui n'a pas été sans peine.

W... a été fouillé, mais on n'a rien trouvé de ses poches. Le porte-monnaie qui contenait 70 francs était dans son parapluie qu'un agent avait en l'honneur d'ouvrir. Cet individu prétend ne rien comprendre à cette affaire. D'après lui, le porte-monnaie se serait tombé dans le parapluie sans qu'il ait pu s'en apercevoir ; il se défend énergiquement de l'avoir volé. On l'a provisoirement incarcéré.

Pour un ancien clerc de notaire, Pierre Capart natif de Beaurivoy (Aisne), ne fait guère honneur à la basoche. Hier, à minuit, il s'est permis de briser les vitres d'un estaminet de la rue du Champ-de-Fer où un refus de lui servir des consommations qu'il ne voulait pas payer. Un agent l'a calmé en le conduisant au violon.

Lys-les-Lanoy. — Les pertes occasionnées par l'inondation du moulin à vapeur de M. Carette, qui nous avait annoncé, s'élevaient à 35,000 fr. et il y a assurance pour 25,000 fr. seulement.

Le Cercle horticole de Roubaix a l'honneur de rappeler au public que le grand marché aux fleurs a lieu demain samedi 1<sup>er</sup> mai. Des médailles seront allouées aux lots les plus méritants.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue d'Alouette. — Ouverture le 1<sup>er</sup> mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis ; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui content l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Rebois, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.